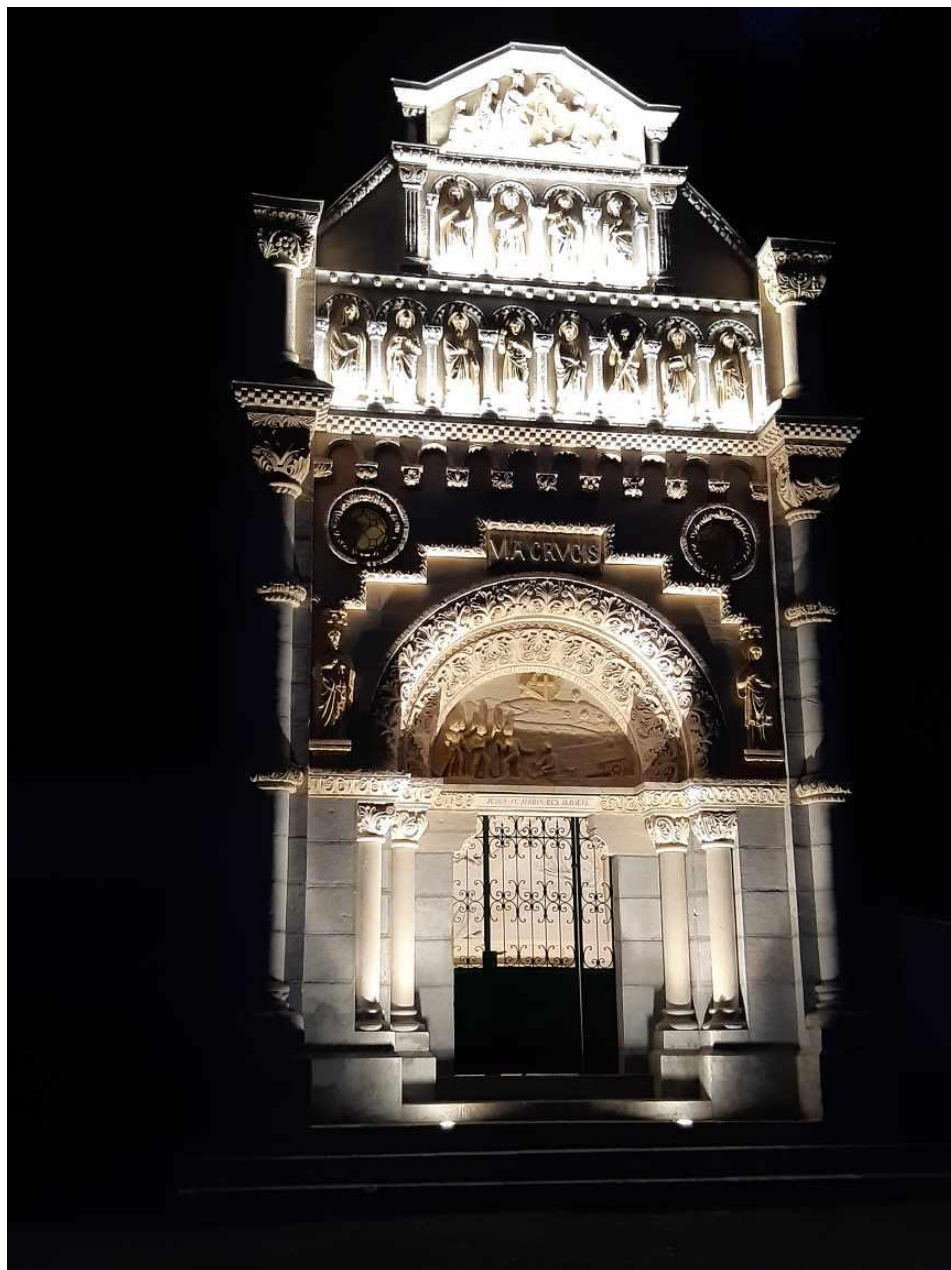


Lestelle-Bétharram



Bulletin municipal
Janvier 2020

SOMMAIRE

Le mot du Maire -----	page 1
Le mot de la Rédactrice -----	page 3
Comptes rendus des séances du Conseil municipal -----	pages 4/8
La vie du village -----	pages 9
La vie du village en image-----	pages 10/18
Centre de loisirs Intercommunal Pinocchio -----	pages 19
La vie des Associations -----	page 20/26
Etat civil -----	page 27
Numéros utiles -----	page 28
Dates à retenir -----	page 29

LE MOT DU MAIRE

Ce bulletin est le dernier de la mandature qui s'achève au mois de mars et la réglementation électorale m'oblige à être sobre dans la présentation des actions du Conseil Municipal sortant.

Je vous ai parlé à plusieurs reprises du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) en cours d'élaboration. Il a été arrêté par le Conseil Municipal lors de la séance du 25 août 2019, puis envoyé aux personnes publiques associées (Etat, Région, Département, C.C.P.N, Chambres consulaires etc.) qui nous ont fait part de leurs avis et recommandations.

Une enquête publique aura lieu en Mars-Avril pour recueillir les doléances et remarques que vous souhaitez formuler.

Le document définitif enrichi de tout ou partie de ces considérations sera soumis ensuite à l'approbation du Conseil Municipal avant d'être transmis au Contrôle de légalité de la Préfecture.

S'il considère que l'ensemble du projet ne prend pas assez en compte les avis de l'Etat, le Préfet pourra l'attaquer devant le tribunal administratif.

Chacun peut admirer la qualité de la restauration en cours des 6 premières stations du calvaire, qui redonne tout son éclat aux chapelles et valorise l'ensemble du site. Les travaux s'achèveront au mois de juin 2020. Une nouvelle tranche s'ouvrira en 2021, si nous obtenons les subventions escomptées.

Je renouvelle mes remerciements à la Communauté des Communes du Pays de Nay (C.C.P.N) et aux Amis du Sanctuaire pour leur appui logistique et financier. Sans eux cet immense chantier n'aurait pu se réaliser.

Ce partenariat illustre très concrètement la nécessité pour nos communes, d'inscrire chaque fois que cela se peut, nos projets dans une logique de coopération et de mutualisation avec d'autres communes et la C.C.P.N.

Le centre de loisirs intercommunal de Pinocchio en est un bon exemple. Il n'a pu exister que parce qu'il était porté par les 3 communes de Igon,

Lestelle et Montaut. Il est fréquenté par de nombreux enfants de nos villages et rend un grand service aux familles.

Pour sa part, la Communauté des Communes du Pays de Nay a mis en place de nombreuses structures (piscine, crèches, Office de tourisme, vélo route, espace de vie sociale, maison de l'ado...), services et équipements (patrimoine en ballade, transports à la demande, portage de repas, adobus...) répondant ainsi aux besoins des habitants du territoire.

Aucune commune n'aurait pu réaliser seule l'équivalent.

Un autre projet communautaire d'importance va voir le jour dans les deux ans à venir. Il s'agit du centre culturel /médiathèque/cinéma. Ce sera un lieu de culture et d'échanges ouvert à toute la population.

Les élections municipales auront lieu le 15 et le 22 mars prochain. J'ai l'intention de solliciter vos suffrages pour un nouveau mandat de Maire. Une majorité d'adjoints et de conseillers sortants sera présente sur ma liste. Vous en saurez beaucoup plus dans les semaines à venir.

Je remercie très sincèrement les personnes qui, individuellement ou au sein des associations s'investissent dans la vie du village.

Votre action est précieuse, elle crée de l'animation et du lien social et participe au bien vivre dans notre cité.

Au nom du Conseil Municipal je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants et présente à tous les Lestellois, nos vœux de santé, bonheur et réussite.

Jean Marie Berchon

LE MOT DE LA REDACTRICE

Bonjour et tous nos vœux pour la nouvelle Année,
Oublions les tracas de celle qui s'achève,
Ne pensons qu'à l'espoir, aux désirs, aux projets,
Nouvel An pour chacun, réalisons nos rêves,
En faisant pour autrui, ce qu'on désire soi-même...

Avec le Nouvel An, qu'arrive enfin LA PAIX,
Non l'égoïste paix, mais pour tous ceux qu'on aime,
Non pour un seul pays, mais pour le Monde entier...
En cette fin d'année, aube de la prochaine,
Ensemble souhaitons : plus d'Amour, moins de Haine...

Je vous souhaite de savoir observer les opportunités de plaisir pour bien en profiter, les changements du monde et de vous-même pour les accompagner, les forêts qui poussent au milieu du fracas des arbres qu'on abat, les personnes qui vous aiment et qui vous souhaitent du bien même si elles ne le montrent pas.

Je vous souhaite d'avoir toujours l'esprit jeune et vivant, qui s'émerveille et apprend, y compris de ses échecs, d'avoir toujours l'esprit sage et joyeux, qui pacifie et respecte, y compris les plus faibles.

Soyez heureux sur vos chemins

Monique Duhourcau

*Comptes rendus de
séances du Conseil
municipal*

COMPTES RENDUS DE SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 juillet 2019

Tous les Conseillers Municipaux sont présents à l'exception de M Nicolau-Parro qui a donné pouvoir à Mme Bonnefon, M Capdeboscq qui ont donné pouvoir à M Berchon et Mme Parier

Secrétaire de séance: M Alain Graciaa

Le compte rendu sommaire de cette séance a été affiché le 10 juillet 2019 en exécution de l'article L.2121-25 du Conseil Municipal du 04 juillet 2019

Approbation du PV de la séance du 11 avril 2019

Unanimité

1. Proposition du Conseil communautaire sur le nombre de délégués par commune.

Le Maire informe le Conseil que lors de sa séance du 1^{er} juillet 2019, le Conseil communautaire s'est prononcé à la majorité en faveur d'un accord local de composition de l'assemblée et de répartition des sièges en son sein.

- 5 sièges : Nay
- 4 sièges : Bordes
- 3 sièges : Asson, Bénéjacq, Coarraze
- 2 sièges : Assat, Boeil-Bezing, Mirepeix, Montaut, Igon, Bruges, Angaïs, Lestelle-Bétharram, Arros-de-Nay, Narcastet
- 1 siège : Bordères, Beuste, Baudreix, Bourdettes, Arthez d'Asson, Lagos, Baliros, Pardies-Piétat, Saint-Vincent, Haut-de-Bosdarros, Saint-Abit, Labatmale, Ferrières, Arbéost.

Le Conseil Municipal opte pour une composition et répartition des sièges du Conseil communautaire par accord local

2. Délibérations budgétaires modificatives

Un ajustement de crédits du budget principal est voté pour l'intégration des travaux réalisés par le SDEPA, les travaux de voirie 2019 et les travaux sur bâtiment communaux.

Un ajustement de crédits du budget des locaux commerciaux est voté pour la réalisation du DPE du local de l'épicerie.

3. Admissions en non-valeur

Le Conseil municipal, décide de surseoir à l'admission en non-valeur les produits déclarés irrécouvrables par le M le Trésorier

Unanimité.

4. Subventions

Une subvention de 300 € est attribuée à l'entente Lestelle/Saint Pé XV.

Unanimité

- 5. Rétrocession concession au cimetière** Un acquéreur d'une concession perpétuelle ne fera pas édifier de monument funéraire et demande à la rétrocéder.

Avis favorable à l'unanimité.

6. Motion sur l'Ecole Rurale

Les maires ruraux de France exigent le retrait de l'article 6 quater permettant la création d'Etablissements Publics Locaux des Savoirs Fondamentaux (EPLSF).

Ils demandent aux parlementaires - en particulier aux sénateurs qui vont étudier le texte dans les prochaines semaines - de supprimer l'article 6 quater dans le projet de loi dit de « l'école de la confiance ».

Cette disposition, même non obligatoire, s'inscrit dans une logique d'incitation à la concentration scolaire que les maires ruraux dénoncent. Ce type d'établissements réunissant école et collège risque de créer, in fine, des différences d'une école à l'autre, notamment pour les écoles éloignées physiquement d'un collège, ou les RPI dispersés.

Unanimité.

Séance du 28 août 2019

Tous les conseillers municipaux étaient présents, à l'exception de M. Graciaa (pouvoir donné à M Sépé), M. Capdeboscq (pouvoir donné à M Berchon), M Vallée et M Breuillé

Secrétaire de séance : Mme Duhourcau

Lecture du compte-rendu de la séance du 4 juillet 2019 : pas de remarque, approuvé à l'unanimité

1 - PLU

Suite à la mise à disposition du public en mairie des documents provisoires du PLU, ainsi qu'un registre d'observations et la tenue de deux réunions publiques, monsieur le maire dresse le bilan de la concertation. Des courriers et des observations, essentiellement verbales ont été formulés et joints au registre de concertation. Les demandes et remarques, ont fait l'objet d'un examen attentif et ont été confrontées au Projet d'Aménagement de Développement Durable et au projet de zonage pour statuer sur leur cohérence avec l'objectif de préservation des espaces agricoles et naturels.

Les remarques et demandes portant en très grande partie sur le caractère constructible ou non de terrains, mais également sur les possibilités de construction d ou de changement de destination en zone agricole, le plus souvent pour la réalisation de projets touristiques, (gites ruraux...) les modifications suivantes ont été proposées :

Le projet du PLU, avec les modifications demandées, traduit une volonté forte de préserver l'activité agricole, de faciliter les projets d'urbanisation tout en modérant la consommation d'espace agricole, de conforter la vocation d'accueil touristique de la Commune et de maintenir les commerces et services de proximité.

Le Conseil vote l'arrêt du projet avec modifications à l'unanimité
Le Conseil vote également le bilan de la concertation à l'unanimité

2 – Cheminement piétonnier avenue du Béarn

Un cheminement piétonnier allant du rond-point du Lotissement Suberlanne au passage piéton de Cap de Touya est prévu, afin de préserver la sécurité notamment des enfants descendant des cars scolaires pour un coût de 31 707 €. Une demande de subvention est faite auprès du Conseil départemental au titre du fond des amendes police.

3 – L'emprunt de 25 000€ décidé lors du dernier Conseil municipal et approuvé se fera auprès de la Caisse d'Epargne.

4 – Des délibérations budgétaires modificatives sont votées pour l'ajustement de crédits du budget principal pour l'intégration des ventes de bois et des travaux forestiers, les remboursements d'assurance et l'ajustement de crédits du budget des locaux commerciaux est voté pour la réalisation de travaux d'entretien.

Le Conseil donne un avis favorable à l'unanimité

5 – SdePA

Le Conseil décide de procéder à l'alimentation électrique du Calvaire. Le montant de ces travaux sera réparti entre le SDEPA (12.573,46€) et la Commune (2.514,69 €).

6 – Contrat de groupe pour le personnel communal :

Les membres du Conseil donnent leur aval pour que le Centre de Gestion se charge de choisir un assureur

7 – Création de poste :

Le Conseil sur proposition du Maire se prononce sur la création d'un poste d'agent d'entretien de 20h/semaine.

Adopté à l'unanimité

Séance du 6 novembre 2019

Tous les conseillers municipaux étaient présents, à l'exception de M Martell (pouvoir donné à M Graciaa), M. Capdeboscq (pouvoir donné à M Berchon) et M Breuillé

Secrétaire de séance : M Graciaa

Lecture du compte-rendu de la séance du 28 août 2019 : pas de remarque, approuvé à l'unanimité

1. Contrat de location gérance du camp de tourisme

Le Conseil approuve la signature d'un avenant au contrat de location-gérance relatif au renouvellement de la location du camp de tourisme qui est portée à cinq années pour offrir des perspectives aux exploitants. Au-delà de ces cinq années, le renouvellement se fera sur une base annuelle, par tacite reconduction et avec un préavis éventuel de résiliation porté à six mois.

2. Délibération budgétaire modificative

Une délibération budgétaire modificative est votée pour l'ajustement de crédits nécessaires pour l'intégration des travaux en cours au compte définitif d'immobilisation ainsi que pour les écritures d'amortissement.

Adopté à l'unanimité

3. Renouvellement ligne de trésorerie

Comme à l'accoutumé nous renouvèlerons la ligne de trésorerie accordée par la Caisse d'Epargne de 70.000 € au taux de 1,00 % qui facilite grandement la gestion budgétaire de notre commune.

4. Indemnité de Conseil du Trésorier

Le Trésorier vient de changer. Pour ses conseils à la commune, il percevait une rémunération forfaitaire. Cette disposition est renouvelée en faveur de son successeur.

5. Réseau territorial des finances publiques

Le Maire a rappelé aux élus le projet de restructuration du réseau départemental présenté par la Direction des Finances Publiques des Pyrénées Atlantiques et concernant notamment la Trésorerie de Nay.

Les élus votent à l'unanimité une motion demandant le maintien d'un service fiscal de qualité et de proximité pour les concitoyens et les entreprises de la Communauté du Pays de Nay.

6. Motion avenir du service public de l'ONF

Cet éloignement se ressent également au niveau de l'Office National des Forêts dont bien des missions seront à l'avenir dévolues au privé. Les nombreuses suppressions d'emplois mettent déjà en cause le maillage Territorial actuel. Une vigilance est de mise car notre territoire est fortement concerné par ces nouvelles dispositions.

LA VIE DU VILLAGE

VENTE DE BOIS

L'ONF a procédé pour le compte de la commune à une « vente de bois » en septembre 2018 sur les parcelles 7 et 8

Il s'agit de coupes d'éclaircies constituées pour l'essentiel de chênes et une coupe sanitaire pour la parcelle d'acacias.

Ces coupes sont faites pour gérer durablement la forêt et sécuriser les chemins de randonnée. Elles devraient être réalisées début 2020 par une entreprise locale qui a acheté des arbres, lesquels seront transformés en France.

BOITE A LIRE

La Boîte à Lire : mode d'emploi !.. C'est simple, c'est gratuit !..

Le principe des boîtes à lire est né aux USA et dans les pays anglo-saxons. Il s'agit d'un échange de livres de manière libre et gratuite en les déposant dans un lieu public (ici dans notre boîte...).

La boîte à lire favorise donc l'accès à tous à la lecture, sans contrainte d'horaire, ni d'abonnement, ni de délai de restitution.

- Choisissez un livre
- Emportez le chez vous,
- et rappez le quand vous voulez.

Vous pouvez aussi déposer d'autres livres que vous souhaitez partager (sauf ceux qui sont trop abimés et destinés à la déchetterie, ou qui s'adressent à un public très averti).

Cette boîte à lire a été réalisée pour le plaisir de tous par Sylvain Peset et peinte par Monique Duhourcau

Prenez-en soin !

Bonne lecture, bonne culture....

LE SAPIN DE NOEL

Cette année, le grand sapin de Noël sur la place Saint Jean, a été offert par les nouveaux propriétaires de la maison Gervine, Franck et Nathalie Peucelle. Un grand merci à eux.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les personnes âgées de plus de 18 ans doivent s'inscrire sur les listes électorales en mairie avant le 7 février 2020

Le village en images



L'ETOILE JOYEUSE et sa Présidente



ES NAY VATH VIELHA



LA CORRUDA - Préparation des parcours et remise de prix



Peindre en Bastide 2019

Informations et renseignements auprès des maires et offices de tourisme

Prix du jury 31 AOUT / BELLOCC

Prix du public 7 SEPTEMBRE / ARZACQ

Concours ouvert à tous 14 SEPTEMBRE / GARLIN

15 SEPTEMBRE / LESTELLE-BETHARRAM

28 SEPTEMBRE / VIELLESEGURE

LE GEANT DES BEAUX-ARTS



CONCOURS « Peindre en bastide » 2019



COMITE DES FETES



SPECTACLE « Ô merde alors !... »



LE VIDE GRENIER



PORTES OUVERTES - Ferme Monquillet



LE MARCHÉ DE PRODUCTEURS



LA RENTRÉE SCOLAIRE 2019/2020



LAMBERT et la récolte d'Haloween !



LES FETES DE NOËL





6^{me} FESTIVAL DE FLAMENCO -



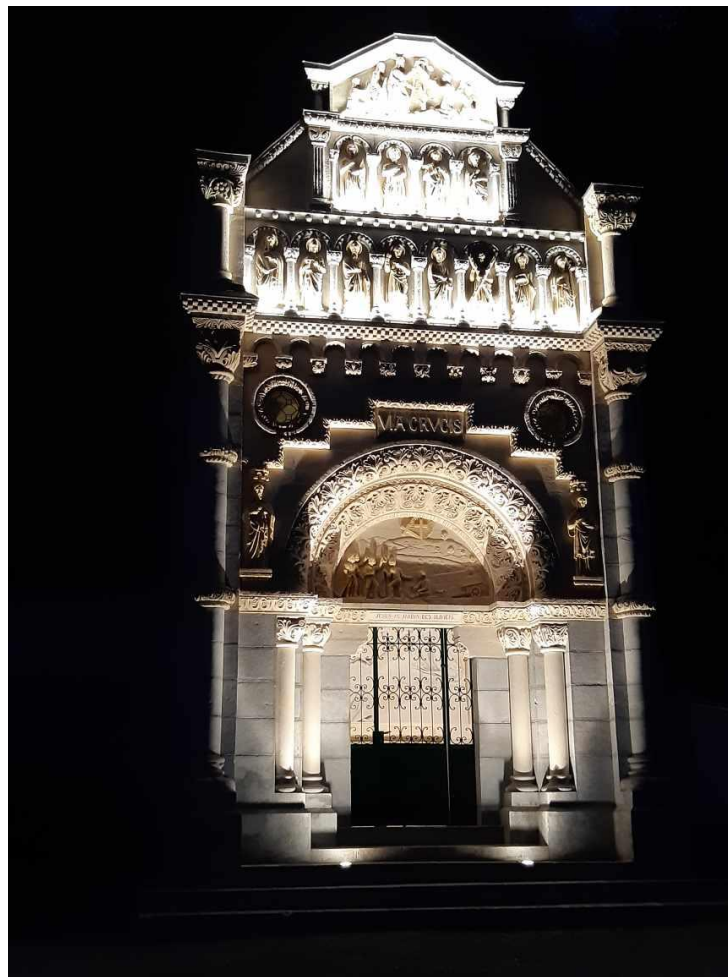
COURS DE ZUMBA -



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



LA BOUTE A LIRE



LA RESTAURATION DU CALVAIRE - *Détails*

LE CENTRE DE LOISIRS PINOCCHIO

Le centre de loisirs a lui aussi fait sa rentrée scolaire avec toujours le même fil directeur : activités matin et après-midi. Au cours de celles-ci, les enfants sont séparés en deux groupes afin que leurs capacités soient optimisées : les moins de 6 ans et les plus de 6 ans. Le programme est toujours aussi diversifié avec des activités manuelles, sportives et de découverte.

Pour les vacances de la Toussaint, deux thèmes : « Halloween et l'automne ». Les enfants ont pu profiter de la sortie à Nay « Los Sautaprats » qui est un complexe où l'on peut exercer le trampoline. La semaine suivante, toujours sur la même commune, les « petits Pinocchios » se sont amusés à la piscine Nayéo avec le toboggan et les bassins ludiques.

Enfin, les enfants se sont déguisés pour la journée des super-héros et pour la journée Halloween. Pour cette dernière, citrouilles, jeux effrayants et bonbons n'ont pas manqué d'être au rendez-vous. Cette année 2019 aura été un bon cru au niveau de la fréquentation des enfants car nous constatons une légère augmentation du nombre d'enfants par rapport à l'année dernière.

Cette croissance permet de proposer un nombre plus important de sorties et d'élargir notre secteur d'activités : par exemple l'aquarium de Biarritz cet été. A noter que la commune de Lestelle-Bétharram compte cinq Pinocchios en moyenne tous les jours d'ouverture du Centre.

Le Centre a été fermé pendant les vacances de Noël, mais nous vous attendons nombreux pour les mercredis et les prochaines vacances.

Renseignements par téléphone 06 44 80 67 76, ou par mail à l'adresse suivante : alsh.pinocchio@laposte.net et à la mairie.

Possibilité de s'inscrire en demi-journées ou la journée entière.

Bonne et heureuse année à vous tous, parents et enfants.

Julien Monteau – directeur

LES ASSOCIATIONS

L'APE DE L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

Si l'année dernière, une nouvelle petite équipe de quelques parents a essayé de garder l'Association des Parents d'élèves active, cette année c'est un bon groupe de personnes motivées qui la fait vivre.

L'objectif ne change pas : **aider financièrement les maîtresses pour réaliser certains projets**. Cette année le principal but est d'emmener toute l'école en voyage à la mer pour clôturer une année autour du thème de l'eau.

Pour cela, nous avons participé au loto de Coaraze, salle Beauvallon. Une prochaine date sera programmée en avril, nous vous invitons à venir nombreux pour nous soutenir.

Nous sommes heureux d'avoir fini cette année 2019 en beauté, avec l'organisation d'un joli marché de Noël sur la place du village. Nous avons eu la chance d'avoir du soleil une grande partie de la journée, des exposants qui ont répondu présents et de nombreux visiteurs que nous avons essayé d'accueillir avec convivialité. Le Père Noël lui-même nous a fait l'honneur de sa présence. Les crêpes, le café, le vin chaud... et les sandwichs ont réchauffé tout le monde.

Ce fût une réussite pour nous, économique et surtout répondant à notre envie d'organiser des moments conviviaux pour permettre aux parents et plus largement aux Lestellois de se rencontrer et se côtoyer.

C'est pourquoi nous pensons organiser une vente de crêpes pour la chandeleur, peut-être un repas à thème l'année prochaine... et nous espérons que vous répondrez à nouveau présents!

Nous avons eu le plaisir d'offrir aux élèves de l'école avant les vacances de fin d'années, la visite du Père-Noël, un goûter et des Kaplas (jeux en bois) pour toutes les classes. Ce fût pour les enfants un moment remplie de magie.

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite une très bonne année 2020!

L'ECOLE

Un grand merci à l'APE d'avoir réussi à organiser une rencontre avec ce personnage tellement occupé en cette fin d'année qu'est le Père Noël, venu offrir des cadeaux aux élèves.

Les élèves de l'école ont activement participé au marché de Noël en préparant des kits à emporter. La vente a été un succès.

Cette année, les élèves de toutes les classes, apprennent la programmation avec des robots : nous aurons trois sortes de robots dans l'année, des robots programmables manuellement, puis en blue-tooth et enfin des mini-robots aux programmes plus complexes.

LA VIE DE L'ETOILE JOYEUSE

En ce début d'année, venez-vous inscrire au club, pour divers jeux et des goûters souvent bien améliorés par des gâteaux d'anniversaire. Venez jouer tous les vendredis à la belote, au scrabble ou au tarot de 15h à 19h en été et 14h à 18h en hiver.

Merci à tous de nous accompagner pour tenir le club.

Pour la Saint Jean, nous avons participé au défilé des chars, le nôtre célébrant les fameuses parties de cartes de Raimu, dans sa trilogie de César, Marius et Fanny.

Le 20 décembre, après avoir mangé une délicieuse bûche de Noël avec pétillant de cidre ou vin blanc, nous avons eu la surprise de recevoir le Père Noël, accueilli avec beaucoup de joie.

... et pour ouvrir cette nouvelle année, nous avons partagé le chevreuil offert par les chasseurs que nous remercions pour leur gentillesse ainsi qu'Éric et Christian, du restaurant O quatre saisons qui ont préparé ce repas.

Bonne année à tous,

Contact : Anne Marie MALAGANNE.

a.malaganne2@aliceadsl.fr

LE COMITE DES FETES

L'été est fini, à nos gants et bonnets ! Après les fêtes du village du mois de juin, nous avons organisé un vide-grenier le 15 Septembre, avec l'association Bastides 64 et son concours «Peindre en Bastide». Malgré quelques averses beaucoup de personnes étaient au rendez-vous.

Le 28 Septembre un spectacle de Benoit Joubert «Oh !merde... » a eu lieu, 160 personnes ont assisté à cette soirée qui s'est passée dans le rire, la joie et la bonne humeur.

Le Comité des Fêtes a organisé son assemblée générale le 25 Octobre. Un nouveau bureau a été élu: Président Yann OLYMPIE, Vice-présidente: Laëtitia LADESBIE, Trésorière: Marie-José MENGELLE, Vice-trésorière: Justine PECOSTE, Secrétaire: Déborah RUIZ et Vice-secrétaire Clémentine BONNEFON. Nous tenons à remercier Jean-Philippe NICOLAU et Emeline LACAU pour leur engagement pendant plusieurs années au sein du Comité des Fêtes.

C'est avec dynamisme et enthousiasme que cette nouvelle équipe et les conscrits, vous proposeront plusieurs événements en 2020 : un loto en janvier, une pièce de théâtre en février (« Bonne planque à la campagne » par la compagnie « A tire la rideau »), un groupe Gospel en avril, deux vide -greniers en Mai et Septembre sans oublier les fêtes du village du 18 au 21 Juin prochain.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour tous ces futurs événements.

Bonne année à tous !!!

Le Comité et les conscrits



ES NAY VATH VIELHA

L'ES NAY Vath Vielha a connu une saison 2018-2019 exceptionnelle. Le club de foot est toujours orienté sur ses axes forts qui sont la convivialité, la formation de ses cadres et l'évolution sportive de ses licenciés.

La formation : les dirigeants ont toujours orienté la politique du club vers la formation des éducateurs (22 modules de formation suivis la saison passée) pour permettre un enseignement du football adapté à chaque catégorie et à chaque pratiquant. La croissance régulière du nombre de licenciés nous a conduits à « professionnaliser » la partie sportive de l'association en recrutant un salarié diplômé, coordinateur sportif, Romain ALIAS, titulaire du BEF (Brevet d'Entraîneur de Football) licencié au club depuis l'école de football et joueur sénior. La qualité des séances d'entraînement proposées par nos éducateurs « drivés » par Romain, est reconnue par tous les licenciés ou leurs parents et les progrès de nos jeunes sont visibles de semaine en semaine. Si l'enseignement se veut du meilleur niveau possible, point d'élitisme à l'ES Nay, l'enfant joue quel que soit son niveau. Le nombre d'enfants (près de 70 licenciés) à l'école de foot (Catégories U6 à U9) est le signe de l'attractivité de notre association. Reconnaissons également l'implication de plusieurs jeunes séniors qui s'engagent dans l'encadrement des jeunes.

Les fruits du travail :

Si les résultats sportifs bruts ne sont pas le seul indicateur du bon travail fourni, notons qu'ils sont tout de même au rendez-vous. Champions en 2015 nos U17 ont permis à nos U19 d'évoluer en ligue pendant trois saisons. En 2016, notre équipe U13 s'est brillamment qualifiée pour la finale régionale du challenge Festifoot juste derrière le Pau FC. En 2017, c'est une autre génération de U17 qui a inscrit le nom de l'ES NAY VATH VIELHA au palmarès de la prestigieuse coupe des Pyrénées en battant en finale le plus gros club du département (en termes de licenciés), les Genêts d'Anglet.

Cette saison 2018/2019 restera dans les mémoires grâce aux trois titres glanés. Tout d'abord des titres sportifs, car notre équipe fanion termine championne de D2 (avec 19 victoires contre 3 défaites) et notre équipe réserve glane elle aussi le titre de champion de D4 (14 victoires contre 2 défaites). Mais également une reconnaissance d'un axe prioritaire du projet club, c'est le gain, pour la seconde année consécutive, du challenge du Fair-Play récompensant l'équipe du département ayant reçu le moins de cartons tout au long de la saison. Une autre distinction vient concrétiser le travail éducatif du club dans toutes les catégories jeunes puisque nous avons été les vainqueurs du challenge PEF (Programme Educatif Fédéral). En effet lors des stages vacances, les éducateurs sous l'impulsion de Romain animent des actions concrètes sur l'environnement, la santé, le Fair-Play, l'arbitrage, car c'est aussi ça le rôle du club : éduquer grâce au football ! A noter que les joueurs des deux titres de Champions sont issus très majoritairement de notre formation. Quand certains recrutent pour exister, l'ES Nay fait confiance à ses jeunes.

Un club ouvert, tourné vers l'avenir :

Si notre club se porte bien et colporte une autre image que certains peuvent avoir du football, c'est le résultat d'une politique formatrice basée sur le plaisir, le respect et la générosité, trois autres valeurs fondatrices de l'identité de notre association. Celles-ci sont reprises dans la chartre du club et sont le cœur de la construction du projet club 2018/2022. Malgré ces nombreux points positifs, notre structure comme beaucoup d'autres, a besoin d'étoffer son organigramme sportif en accueillant de nouveaux bénévoles (dirigeant, éducateur ou encadrant). Le club est ouvert à toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient rejoindre une association dynamique dans un climat familial et convivial. C'est avec un immense plaisir que le club vous accueillera et prendra à sa charge l'intégralité des frais liés aux formations. Alors n'hésitez pas et rejoignez-nous !!

Vous retrouverez toutes les informations concernant l'ES NAY VATH VIELHA sur notre site internet : www.esnayvv.fr

LA CORRUDA

Ami(e)s Lestelloises et Lestellois,

La 19^{ème} édition de la corruda est en cours de préparation. Elle se déroulera **le samedi 5 septembre 2020** avec au programme :

- Une course trail en duo de 27 km
- Une course trail en solo de 27 km
- Une course trail en solo de 13 km
- Une rando d'une quinzaine de kilomètres
- Une marche de 13 km environ

Les tracés actuels de la course 27 km, de la rando et de la marche vont être modifiés.

Pour cette 19^{ème} édition, les Sociétés des Eaux d'Ogeu qui fêtent leurs 200 ans d'existence, deviendront pour cette occasion un important partenaire. En particulier ils engageront les coureurs qu'ils sponsorisent.

Nous organiserons également 3 lotos en partenariat avec la salle Beauvallon à Coarraze. Ils auront lieu le 15, 16 et 18 Février 2020. Nous comptons sur votre présence.

Toute personne intéressée pour intégrer notre équipe de bénévoles peut se manifester à la mairie de Lestelle ou au 07.89.23.72.58.

A très bientôt pour d'autres informations.

Le président Sylvain Nicolau

FORME ATTITUDE



Association loi 1901

Bonjour à toutes et tous

Et si vous pensiez à vous à l'aube de cette nouvelle année !!

A votre forme, votre bien être, votre santé,

Marcher, renforcer son dos, ses cuisses pour mieux protéger le dos et être plus dynamique au quotidien, s'étirer pour se débarrasser des tensions et s'assouplir, et bien d'autres exercices tous tout autant utiles.

Nous sommes là pour vous aider à vous remettre en forme, à prendre soin de vous physiquement et moralement, dans une ambiance conviviale qui vous permettra de positiver.

Nos activités se sont développées depuis plusieurs années sur Lestelle-Bétharram et d'autres cours ont démarré début juillet à Igon afin de vous offrir un choix plus large en termes de créneaux horaires et de disciplines (voir le tableau ci-dessous).

Nous vous assurons une approche personnalisée et professionnelle.

Les cours collectifs se déroulent au cœur du village, salle de l'Isarce pour Lestelle-Bétharram et salle des sports en bas du village d'Igon.

Les sorties de Marche Nordique ont lieu pour la plupart sur la plaine de Nay.

Quelques soient vos attentes, vos besoins, faites nous en part, nous avons sans doute une activité pour vous, et toutes sont proposées à des tarifs associatifs, donc très attractifs.

COURS COLLECTIFS

Mardi (Igon)	Mercredi	Jeudi	Vendredi (Igon)	Samedi
10h30 / 11h30 Gym du Dos	9h45 / 10h45 Pilates	9h15 / 10h45 Circuit training*	10h00 / 11h00 Gym douce	10h / 11h Renforcement musculaire
11h30 / 12h30 Pilates	11h / 12h00 Gym douce	10h45 / 11h15 Stretching *	11h15 / 12h15 Pilates	11h / 12h Pilates
	18h / 19h Gym du dos	18h15 / 19h45 Proprioception* / stretching	12h30 / 13h30 Pilates	
	19h / 20h Pilates			

Cours à Lestelle-Bétharram : mercredi / jeudi / samedi - **Cours à Igon** : mardi / vendredi

* **Circuit training** : Le principe est d'alterner une marche bon rythme (ou course) avec des séquences de renforcement musculaire en pleine nature. Ce travail permet de renforcer les capacités cardio-vasculaires et la résistance physique.

* **Stretching** : étirements

* **Proprioception** : développement de l'équilibre et renforcement.

MARCHE NORDIQUE

Mercredi et week end (samedi ou dimanche selon programme mensuel) : 14h30/17h00

Parfois, sorties plus longues (environ 4 à 5 heures), avec pause pique-nique.

Contact : Florence et François : 0611558691 / 0672809597

Mail : forme.attitude@orange.fr

ASSOCIATION PIÉMONT ANIMATIONS

Depuis la rentrée 2019, l'association Piémont Animation facilite la réalisation des ateliers sur Lestelle :

- Les jeudis, à 19h, à la salle des fêtes, Stéphanie de Wit anime le groupe de Zumba et maintient la forme physique de quelques lestelloises et lestellois en dansant avec des styles et des rythmes très divers.
- Les lundis, pour la quatrième année consécutive, Monique Duhourcau plonge nos petits artistes en herbe dans l'art du dessin et de la peinture dans la salle de Lestelle après l'école.
- Les mardis, à 18h30, toujours à la salle des fêtes de Lestelle, le groupe de percussion africaine de l'AMDAC s'entraîne et apprend à jouer les rythmes de l'Afrique de l'ouest.

Piémont animation est ouvert à toute forme d'animation culturelle, sportive ou ludique qui souhaite se réaliser dans Lestelle et ses alentours.

Dans ce cadre de soutien des animations locales, cette année, Piémont Animation a soutenu le 6^{ème} festival Flamenco de Lestelle Betharram, qui a eu lieu le 7 et 8 décembre dernier avec grand succès et toujours autant de grâce et d'émotion.

Nous pouvons proposer des ateliers adressés aux enfants, aux adultes et aussi pour des groupes mixtes. Sous la forme d'atelier hebdomadaire, mais aussi de courte durée.

Malheureusement, les ateliers de multisports pour enfants, modelage en argile, et danse infantile, n'ont pas pu démarrer cette année faute d'inscriptions suffisantes. Mais nous essayerons de les relancer dès qu'il y aura assez d'intéressés pour créer un groupe.

En projet également, avec Monique Duhourcau, ouvrir un jour par mois un atelier-rencontre dédié à la peinture où chaque participant apportera son chevalet et ses outils pour partager un savoir-faire et transmettre ses connaissances. Si cela vous tente, faites-le nous savoir, ou directement auprès de Monique. (06 70 20 17 97 - monique.duhourcau64@orange.fr)

Si ces activités peuvent vous intéresser, contactez nous !

N'hésitez pas à nous adresser un e-mail (piemont.animations@gmail.com) ou nous appeler au 07 61 00 01 03 si vous voulez participer à quelques ateliers, adhérer à l'association, ou proposer quelques actions.

Très Cordialement

L'équipe de Piémont Animation

ETAT CIVIL

Naissances :

Kenzo Jean-Claude BUISSON COLOMBET 7 Aout 2019
Basile Bernard GAUNET..... 20 Aout 2019

Mariages :

Nicolas René Germain LHERMITTE
 Sandrine Marie-Laure PAPION12 Octobre 2019
Laurent Roland Marcel DEMAZURES
 Cindy Thérèse HERBIN19 Octobre 2019

Décès :

David Christian Valentin ANTONIN 19 Juillet 2019
Alphonse MENDIBOURE 28 Juillet 2019
Andrée HERNANDEZ veuve GIESZ 3 Aout 2019
Sylvette Louissette BAUD veuve SAGOUSPE 4 Aout 2019
Suzanne FLURIN épouse GAGNÉ 17 Aout 2019
Marie Bathilde CANÉROT 22 Aout 2019
Alice Marie PICAS 29 août 2019
Renée Marie BORDES veuve LOSTE 5 Septembre 2019
Albert Irénée Joseph ARIS 12 Septembre 2019
Jeanne CARRIORBE veuve AUBUCHOU 21 Octobre 2019
Marie Jeanne Pascaline CAZE-COURROU AU 28 Octobre 2019
Jean-Eugène LHOUERRO-BOURRACET 28 Octobre 2019
Jacques René Michel SOBRILLET 6 Décembre 2019
Madeleine Marie Jacqueline PRIM 11 Décembre 2019
Pierre Paul Joseph BARADAT 28 Décembre 2019
Roland Eugène PARRABERE 3 Janvier 2020

NUMEROS UTILES

Ouverture du secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public

du mardi au vendredi de **14 h 00 à 17 h 30.**

(05.59.61.93.59)

mail : comlestelle@cdg-64.fr

En cas d'incident sur la Commune en dehors des heures d'ouverture du secrétariat

Vous pourrez joindre :

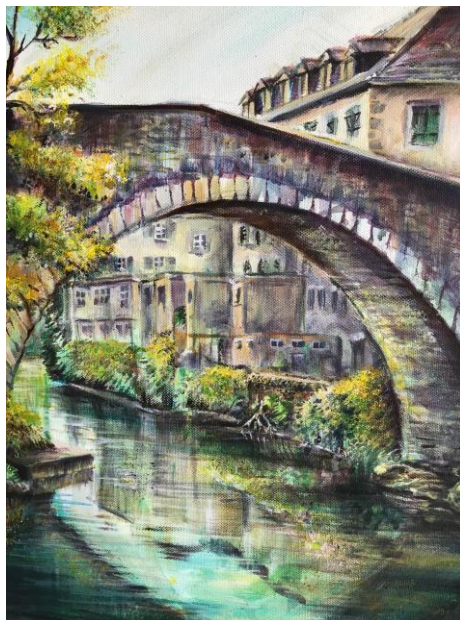
Le Maire :	M. Jean-Marie BERCHON	(06.85.05.53.19)
1 ^{er} adjoint :	M. Alain GRACIAA	(06.87.92.09.82)
2 ^{ème} adjoint	M. Jean SÉPÉ	(06.34.76.29.85
3 ^{ème} adjoint :	M. Jean-Marc LADESBIE	(06.31.63.89.94
4 ^{ème} adjoint :	Mme Muriel BONNEFON	(06.73.45.87.55

En cas de panne électrique :

Dépannage ErDF (09 72 67 50 64)
7 jours sur 7, 24 h / 24

DATES A RETENIR

26 janvier	Concert du nouvel an	15 h Salle des fêtes
2 février	Vente de crêpes par l'APE	de 9 h à 12 h, place St Jean
15,16 et 18 février	Loto de la Corruda	Salle Beauvallon
22 février	Spectacle de Théâtre	20 h 30 Salle des fêtes
25 avril	Concert de Gospel	Sanctuaire de Bétharram
3 mai	Vide grenier (comité des fêtes)	Salle des fêtes
18 au 21 juin	Fêtes patronales	



Quelques œuvres du 2^{ème} concours « Peindre en Bastide » 2019